



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent du patrimoine canadien

---

CHPC



NUMÉRO 021



1<sup>re</sup> SESSION



41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 7 février 2012**

**Président**

**L'honorable Rob Moore**



## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 7 février 2012

• (1140)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)):**  
D'accord. Allons-y.

Bienvenue aux témoins. Nous sommes désolés de commencer la séance un peu en retard. Nous avons un vote et nous ne pouvons pas nous y astreindre lorsque le timbre se fait entendre.

Il s'agit d'une séance du Comité permanent du patrimoine canadien. Notre étude porte sur le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

Nous sommes ravis d'accueillir quatre groupes. Je vois que certains ont plus d'un représentant. Étant donné que le temps est restreint, je vous prierais de ne pas excéder 10 minutes par groupe pour les exposés. Nous vous laissons le loisir de partager ce temps entre vous.

Je suis heureux d'accueillir devant le comité des représentants du Musée canadien de la nature, du Musée canadien des civilisations, du Musée canadien des droits de la personne et du Musée canadien de l'immigration au Quai 21. Bienvenue à tous.

Commençons par vos exposés. Chaque groupe aura 10 minutes, puis nous passerons aux séries de questions et de réponses. Je crois comprendre que certains ont des présentations PowerPoint.

Nous allons commencer par l'exposé des représentants du Musée canadien de la nature. Vous avez la parole.

**Mme Meg Beckel (présidente-directrice générale, Musée canadien de la nature):** Merci beaucoup.

Je m'appelle Meg Beckel. J'ai l'honneur et le privilège d'être présidente-directrice générale du Musée canadien de la nature.

[Français]

Aujourd'hui, j'ai été invitée pour vous parler des plans du Musée canadien de la nature pour 2017, l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

C'est un honneur et un privilège de participer aux célébrations. Nos plans pour 2017 et leur préparation miseront sur nos forces, notre mandat et notre vision. Notre projet Arctique 2017 vise à brancher les Canadiens et la planète sur l'Arctique canadien.

Pour faciliter l'interprétation simultanée, cette présentation sera faite en anglais aujourd'hui, mais des fiches d'information seront disponibles en français et en anglais.

[Traduction]

Avant de parler de notre projet, je vais dire quelques mots sur le musée.

Notre vision est d'inspirer la compréhension et le respect de la nature. Notre mandat, comme il est défini dans la loi qui a créé notre organisme, est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la

constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Notre mission est d'être un musée national de calibre international reconnu pour ses liens inspirants et mémorables avec le monde naturel grâce à un programme percutant et persuasif de recherche, de collections, d'expositions et de participation publique.

Le projet Arctique 2017 fera progresser notre vision et célébrera le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Pourquoi l'Arctique canadien? Il est majestueux, mystérieux, extrême, fascinant, important, et c'est notre avenir. Le projet Arctique 2017 se fonde sur les forces du Musée canadien de la nature dans la recherche dans l'Arctique. L'étude de l'Arctique est un pilier important de la recherche au musée. Pas moins de 60 p. 100 des activités de recherche et des collections du musée concernent l'Arctique. Plusieurs de nos chercheurs ont participé aux activités de l'Année polaire internationale. Nos chercheurs sont sur le terrain chaque saison dans l'Arctique, où ils créent, font progresser les connaissances et les diffusent. Nos chercheurs scientifiques collaborent avec les universités et les instituts de recherche indépendants au Canada et à l'étranger.

Le projet Arctique 2017 se fondera également sur la force de nos collections d'histoire naturelle. Ces collections sur l'Arctique racontent le passé, le présent et l'avenir de l'Arctique. Les collections sur l'Arctique du musée sont composées de plantes, d'animaux, de fossiles et de minéraux.

Le musée possède aussi les collections du Nunavut. De plus, nos collections comprennent les dossiers et les artefacts de la première expédition canadienne dans l'Arctique par des chercheurs du musée en 1913. Le projet Arctique 2017 sera également édifié sur nos collaborations fructueuses. Depuis 20 ans, le Musée canadien de la nature crée et met de l'avant des expositions, des programmes publics, des programmes de visites dans les écoles et des stratégies de recherche et de collections avec plusieurs partenaires, dont Students on Ice, comme vous pouvez le voir.

Nous avons également collaboré avec l'Office national du film, le Musée canadien des civilisations, l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada, le Secrétariat des relations avec les Inuits, Affaires autochtones et du développement du Nord Canada, Inuit Tapiriit Kanatami, Pêches et Océans Canada, ArcticNet et l'Université Laval pour n'en nommer que quelques-uns.

Le projet reposera aussi sur notre capacité de recruter des sociétés commanditaires avec lesquelles nous collaborons, comme dans le cas de la Galerie Eau Bleue RBC, de la Galerie des fossiles Talisman Energy, de la Galerie de la Terre Vale, de l'exposition itinérante Génome Canada, du Centre de découverte du CRSNG dans la Galerie Eau Bleue et de la commandite de la Fédération canadienne de la faune en vue de notre future exposition sur les baleines.

Le projet utilisera également notre capacité de créer des programmes nationaux ayant pour thème l'Arctique. Odyssée Arctique était une exposition spéciale au Musée canadien de la nature en 1998. « Sila : les énigmes du climat » est une petite exposition itinérante actuellement en tournée. Nos chercheurs ont participé aux expéditions annuelles de Students on Ice en Arctique et en Antarctique. De 2007 à 2009, le programme éducatif national Perspectives polaires a mis en contact les étudiants des écoles secondaires de l'ensemble du Canada avec les étudiants du Nord canadien pour discuter d'une question: « Qu'est-ce que l'Arctique signifie pour vous? »

Le projet Arctique 2017 sera un lien stimulant avec l'Arctique canadien. Le projet prendra son envol à compter de 2013 et se terminera avec l'ouverture d'une galerie principale au Musée canadien de la nature en 2017.

En 2013, nous lancerons notre projet pluriannuel avec un Festival national du film de l'Arctique. Nous entamons des discussions au sujet d'une collaboration avec le Centre national des arts pour un programme Scène de l'Arctique et l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada. Un tel festival serait la plateforme idéale pour lancer le projet Arctique 2017 du musée. Ce serait également une occasion opportune de souligner les 100 ans de l'expédition de 1913.

En 2014, nous lancerons un programme numérique éducatif national. Ce programme sera disponible dans les écoles canadiennes en collaboration avec Students on Ice, l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada et l'Association canadienne des centres de science.

●(1145)

En 2015, une exposition itinérante nationale et internationale sur l'Arctique sera lancée. L'intention est de présenter d'abord cette exposition aux musées canadiens, et par la suite, aux ambassades canadiennes à l'étranger. Nous nous concentrerions sur les ambassades situées dans les pays membres du Conseil de l'Arctique. Cela nous donnerait l'occasion de présenter l'histoire de l'Arctique canadien.

Cette exposition itinérante serait aussi l'occasion de faire participer les jeunes dans chaque ville-hôte aux programmes de sensibilisation conçus pour encourager la prochaine génération à explorer le Canada de l'Atlantique au Pacifique sans oublier l'Arctique. Le programme serait conçu en collaboration avec Students on Ice, qui est un organisme reconnu pour faire participer les jeunes.

En 2016, le programme d'exploration et de découverte de l'Arctique du Musée canadien de la nature sera lancé. Nous assurerons une présence continue et accrue dans les centres de recherche de l'Arctique canadien, en plus du Programme du plateau continental polaire à Resolute Bay et de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, dont l'ouverture est prévue pour 2016 ou 2017. Les deux centres d'excellence en recherche du musée pourraient s'avérer une excellente plateforme pour recueillir des fonds et financer nos programmes de recherche.

L'accroissement de nos activités de recherche dans le Nord canadien se concentrerait particulièrement sur les plantes et les

animaux de l'Arctique. Nos activités comprennent le recrutement de chercheurs et d'étudiants postdoctoraux, et la numérisation de nos collections de plantes et d'animaux de l'Arctique pour la science, l'éducation et la postérité.

En 2017 aura lieu l'ouverture officielle d'une galerie permanente sur l'Arctique au Musée canadien de la nature pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du pays, ce qui inclura un espace cérémonial à Ottawa qui sera une toile de fond pour les discussions et les célébrations ayant pour thème l'Arctique. La galerie offrirait une expérience immersive digne du XXI<sup>e</sup> siècle avec, notamment, la présence d'expositions interactives, des médias numériques et d'un portail Web « igloo » pour interagir en direct avec des expéditions dans l'Arctique, des chercheurs et Students on Ice.

La galerie donnera aussi l'occasion de présenter les huit parcs nordiques de Parcs Canada en diffusant en direct des images provenant des cybercaméras installées dans les parcs nationaux canadiens.

De plus, l'ouverture de la galerie donnerait le coup d'envoi d'une année d'activités pancanadiennes sur place, en ligne et dans l'ensemble du Canada pour célébrer l'Arctique canadien et le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

L'Arctique canadien pourrait être un thème rassembleur pour les Canadiens. Nous sommes, après tout, un peuple nordique fort et libre. Le projet Arctique canadien 2017 sera une célébration du Canada de l'Atlantique au Pacifique sans oublier l'Arctique. Il permettrait de nous assurer que le Nord canadien est reconnu à sa juste valeur dans la capitale nationale par l'entremise d'une galerie permanente au musée national d'histoire naturelle. Ce projet national et international unique pourrait inspirer les Canadiens et la planète et les sensibiliser à l'Arctique canadien, en plus de les éduquer. Il miserait sur la présidence du Canada au Conseil de l'Arctique en 2013 et en 2014. Il offrirait des occasions et des toiles de fond uniques, notamment, aux principaux représentants du gouvernement et aux partenaires qui se penchent sur l'élaboration de stratégies et de plans pour le Nord canadien. Enfin, ce projet fournirait un thème pour les célébrations dans les collectivités, les écoles, les universités, les collèges et les bibliothèques partout au Canada.

L'Arctique est mystérieux, majestueux et extrême; il inspire à la fois le respect et l'émerveillement. Quel thème séduisant et fascinant pour les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire!

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion d'exposer nos plans. Merci de votre attention.

●(1150)

**Le président:** Merci de votre exposé très intéressant. Je suis certain que nous avons maintenant probablement tous envie de visiter le musée et l'Arctique.

Nous entendrons maintenant Stuart Murray, président et chef de la direction du Musée canadien des droits de la personne, et Angela Casey, directrice des communications et des relations externes. Bienvenue. Vous avez la parole.

**M. Stuart Murray (président et chef de la direction, Musée canadien des droits de la personne):** Merci beaucoup.

Je suis honoré d'être ici aujourd'hui pour vous donner des idées et vous inspirer en vue des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de notre beau pays.

[Français]

Je vous remercie de cette invitation. Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous parler d'un moment important dans la vie de notre pays.

[Traduction]

Les anniversaires sont une part importante de la façon dont la société progresse collectivement et définit ses objectifs futurs. Je me souviens des célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 1967. L'un de mes plus vifs souvenirs est la chanson symbolique *Canada* de Bobby Gimby.

[Français]

La version française s'intitulait *Une chanson du centenaire*.

[Traduction]

Cette chanson symbolisait la fierté et le sentiment d'accomplissement que les Canadiens ressentaient à l'époque. Elle est devenue l'hymne du 100<sup>e</sup> anniversaire et un puissant symbole.

En marge des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire, nous avons l'occasion de créer de nouveaux souvenirs que les Canadiens se rappelleront pour des générations à venir. Les Canadiens ont des valeurs communes. Ils ont une histoire commune et un but commun. Nous chérissons notre histoire. Le gouvernement se joindra aux Canadiens en célébrant notre patrimoine, en promouvant nos valeurs et défendant ce qui est bien sur la scène internationale.

J'ai déjà eu l'occasion de participer à d'autres célébrations de grande envergure. Mon expérience me donne bon espoir en ce qui concerne la forme de ces célébrations et ce qu'elles signifieront pour les Canadiens.

Les Canadiens ne sont pas vraiment reconnus pour se péter les bretelles, mais je crois que de tels jalons nous donnent l'occasion de célébrer la diversité qui rend le Canada unique, fort et fructueux. C'est notre moment.

En 1999, j'ai eu l'honneur d'agir à titre de président du comité organisateur du championnat mondial de hockey junior qui avait lieu au Manitoba. Si vous avez déjà assisté à une partie du championnat junior ou si vous en avez déjà vu une à la télévision, vous savez que la passion et l'excitation sont au rendez-vous dans un tel tournoi. En fait, l'année dernière, à Edmonton et à Calgary, même si nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés, nous ne pourrions être plus fiers de la façon que l'Alberta a représenté le Canada dans le cadre du tournoi.

Au Manitoba, de nombreuses parties ont eu lieu en dehors de la capitale dans de petits marchés ruraux, comme Portage la Prairie, Selkirk, Brandon et Morden. Des partisans passionnés ont rempli les gradins chaque fois. Les gens ont pu vivre l'expérience directement en tant que collectivité. L'un des éléments dont nous devons attentivement tenir compte est comment nous allons présenter et célébrer notre vaste géographie, au lieu que cette même géographie vienne justement nuire à la participation.

Mon expérience au championnat mondial de hockey junior m'a confirmé que le hockey est notre sport national et il m'a appris les valeurs qui font du Canada une grande nation, soit le dur labeur, la persévérance, le dévouement, le travail d'équipe et l'intégrité.

Le hockey réussit à tirer le meilleur des Canadiens et à rallier la nation derrière une cause. Les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire présentent l'occasion pour le peuple canadien d'ainsi s'unir.

J'aimerais seulement dire, monsieur le président, que je serais très heureux que la nouvelle franchise de la LNH de Winnipeg, les Jets,

affronte les Nordiques de Québec dans une classique hivernale pour la Coupe Stanley en 2017.

Les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques de 2010 à Vancouver démontrent bien comment des célébrations de grande envergure peuvent accroître le sentiment de fierté et d'appartenance nationale. John Furlong, le directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Vancouver, a dit que les Jeux olympiques étaient les jeux du Canada à Vancouver. Pendant les cérémonies de clôture, il a dit que les Canadiens étaient plus forts, plus unis, plus en amour avec leur pays et plus en contact les uns avec les autres que jamais auparavant.

Des gens ont traversé le globe pour participer aux événements à Vancouver et à Whistler; l'ambiance était franchement électrisante. Les compétitions sportives et les célébrations en musique, en danse et en théâtre à la Maison du Manitoba, où le Musée canadien des droits de la personne avait une exposition, dans la Place du Canada, ont rendu l'expérience inoubliable pour les visiteurs.

Le respect des quatre nations qui ont accueilli les JO a créé un sentiment de proximité et de convivialité encore plus grand, honorant ainsi les terres et les gens qui ont gracieusement accueilli le monde.

Ce qui m'a vraiment frappé, c'est l'éveil d'un esprit national, d'un sentiment de fierté nationale dans le cœur des Canadiens. J'ai regardé la partie de hockey pour la médaille d'or à l'extérieur sur les écrans géants de la Place du Canada avec des milliers de gens; il s'agit d'une expérience unique que personne n'oubliera.

Les Canadiens présents affichaient un sentiment de fierté, mais ce sentiment s'étendait bien au-delà des gens présents. C'était frappant partout au pays. La flamme olympique a parcouru en 160 jours chaque province et chaque territoire; cela représentait la convivialité et la proximité que nous espérions que les Jeux olympiques de Vancouver signifieraient pour le Canada. Des célébrations bien préparées qui se déroulent à merveille ont la capacité de changer fondamentalement la façon dont les gens se perçoivent, perçoivent leur pays et perçoivent leur place au sein de ce pays.

• (1155)

Bien que les manchettes d'aujourd'hui portent sur le Jubilé de diamant de Sa Majesté, en 2010, au cours de la visite royale, le Musée canadien des droits de la personne a eu l'honneur incroyable de recevoir une pierre angulaire de Sa Majesté la Reine. La pierre, choisie expressément pour le musée, provient de Runnymede, lieu de signature de la Magna Carta en 1215. La Magna Carta, ou la Grande Charte, est souvent présentée comme le précurseur des constitutions et des chartes des droits et libertés modernes. Dix milles personnes ont participé à l'événement à La Fourche à Winnipeg, et les médias canadiens et internationaux ont diffusé ce moment à des téléspectateurs partout au pays et dans le monde.

Le cadeau de la reine Élisabeth II représente un geste très important, non seulement parce qu'il témoigne de la longue et riche histoire du Canada, mais parce qu'il témoigne également de la longue et riche histoire des droits de la personne, une histoire qui continue de s'écrire tous les jours dans toutes les régions du Canada et partout dans le monde. Il représente la voix du Canada en matière des droits de la personne dans le monde.

Et cela m'amène à la vision du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017. À titre de Canadiens, nous sommes fiers de notre histoire et voyons notre avenir comme une épopée des plus brillants exploits. Dès les débuts, nous nous sommes rassemblés pour faire avancer nos buts communs, chacun d'entre nous étant prêt à faire sa part pour faire avancer le Canada, en utilisant notre diversité comme une force qui rend le tissu social du Canada plus solide.

Notre histoire des droits de la personne est une partie déterminante de notre histoire en tant que nation: on ne peut parler de l'une sans parler de l'autre. Je vois la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire comme une occasion d'honorer notre histoire, de regarder nos débuts en tant que nation et voir où nous sommes rendus aujourd'hui. Notre histoire des droits de la personne est notre histoire commune. C'est le fondement de notre identité en tant que Canadiens.

Nous avons de nombreuses histoires à raconter — certaines bien connues, d'autres moins — et ces histoires peuvent nous unir en tant que pays. Comme le fait de passer le flambeau, comme je l'ai dit plus tôt, les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire constituent une occasion de renforcer le tissu de la société canadienne et sert de catalyseur positif pour la croissance pour des générations à venir. Mais qu'arriverait-il si, au lieu d'un flambeau, nous passions les histoires de notre nation, les histoires de persévérance, de lutte, de communauté, de triomphe?

Février est le Mois de l'histoire des Noirs au Canada. J'aimerais raconter l'histoire de Viola Desmond, une héroïne des droits de la personne du Canada. En 1946, Viola Desmond, une Canadienne de race noire de Nouvelle-Écosse, s'est rendue par affaires à Glasgow, en Nouvelle-Écosse. En raison d'ennuis mécaniques, elle avait quelques heures à occuper; alors, elle a décidé d'aller au cinéma. Elle a acheté une billet et est entrée dans le cinéma, ignorant que des lois fondées sur la ségrégation raciale lui interdisaient de s'asseoir au rez-de-chaussée en compagnie des personnes de race blanche. Elle était censée s'asseoir au balcon qui était réservé aux personnes de race noire.

Lorsqu'elle a refusé de quitter son siège au rez-de-chaussée, on a appelé la police. Les agents l'ont traînée dehors, l'ont emprisonnée et lui ont imposé une amende de 20 \$ pour avoir enfreint les lois provinciales. Elle a également été accusée de fraude à l'endroit du gouvernement étant donné que le billet pour une place au rez-de-chaussée coûtait plus cher que le billet pour une place au balcon. Après cet incident, Viola a commencé à parler de ségrégation raciale et elle a galvanisé l'opinion publique autour de cette cause. Enfin, en 1954, la Nouvelle-Écosse a abrogé ses lois ségrégationnistes. Ce n'est que des décennies plus tard, en 2010, longtemps après sa mort, que Viola Desmond s'est vu accorder la réhabilitation; toutes les accusations portées contre elle ont été effacées et on lui a exprimé des excuses.

Il y a à peine quelques jours, Postes Canada annonçait qu'elle allait distribuer un timbre en l'honneur de cette héroïne des droits de la personne. Cette histoire reflète les valeurs que nous chérissons en tant que Canadiens: la diversité, la liberté, la justice, la persévérance, l'action collective et apprendre de nos erreurs. Il faut voir nos histoires comme une autre des ressources nationales du Canada.

Notre histoire en matière de droits de la personne n'est pas sans tache. Faire oeuvre de pionnier comporte son lot d'hésitations et d'erreurs. Par exemple, nous devrions reconnaître que même ces célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire ne seront pas perçues de la même façon par tout le monde. Pour de nombreuses collectivités autochtones, il ne s'agit pas nécessairement d'un événement qui mérite d'être célébré. Mais en jetant un regard honnête et ouvert sur notre passé, en faisant place à la diversité des voix et des perspectives et en célébrant ce qui a été fait pour corriger ces erreurs, nous contribuerons à rendre notre nation plus unie, plus fière et plus juste.

Nous pouvons utiliser cet anniversaire pour continuer notre démarche de réconciliation. Pour raconter ces histoires, le musée pourrait préparer des expositions dynamiques, bilingues, en ligne, des expositions itinérantes et des activités au Musée canadien des droits de la personne. Les histoires choisies pour être présentées seraient variées et viseraient à interpeller de nombreux groupes et collectivités, y compris les collectivités autochtones, les francophones, les anglophones, les allophones, les personnes handicapées, les groupes ouvriers et les collectivités ethnoculturelles, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les dernières technologies ainsi que l'art, le théâtre et les objets rendraient les expositions itinérantes attrayantes pour un vaste auditoire. L'interactivité donnera aux Canadiens l'occasion d'en apprendre davantage sur leurs voisins et sur eux-mêmes, renforçant ainsi les liens civiques entre eux.

Nous pourrions travailler en partenariat avec d'autres musées nationaux avec lesquels nous discutons aujourd'hui pour nous assurer que le plus récent musée national du Canada, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, par exemple, présente des expériences d'immigration de nouveaux immigrants qui sont fortement liées aux droits de la personne.

- (1200)

Ces expositions pourraient également être utilisées longtemps après la fin des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire et voyager dans d'autres musées de la conscience dans le monde, pour montrer au monde les progrès réalisés au Canada en matière de droits de la personne.

Une campagne dans les médias sociaux pourrait accompagner ces expositions. Elle aurait pour effet de sensibiliser un auditoire plus jeune et de les encourager à en apprendre davantage sur leur histoire et à participer à l'écriture de nouveaux chapitres. Par l'intermédiaire de YouTube, vous pouvez mettre au défi les Canadiens de raconter leurs propres histoires et les histoires touchant leur collectivité — leur Canada.

Bien que la vision du Musée canadien des droits de la personne tire son origine dans la vision d'un simple citoyen, feu Israel Asper, elle a évolué pour devenir un partenariat entre le gouvernement du Canada, la province du Manitoba, la ville de Winnipeg, le Forks North Portage Partnership et les Amis du Musée canadien des droits de la personne. Des gens de partout au Canada et de partout dans le monde ont adopté cette vision du musée comme la leur, et des milliers de donateurs individuels, des organisations syndicales, des gens du secteur privé ont contribué généreusement à la vision commune de ce que signifie notre projet et de ce qu'il peut faire pour le pays et pour le monde entier.

Les partenariats entre les différents paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, et le secteur privé sont des occasions que l'on doit saisir dans l'élaboration des plans en vue du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

De nombreuses entreprises canadiennes prospères ont des histoires à raconter dans le contexte du développement de notre nation. Elles devraient être invitées à devenir des partenaires actifs, aussi bien pour que leurs histoires soient racontées que pour qu'elles investissent financièrement dans les événements culturels, artistiques, sportifs et communautaires.

Dans ce voyage vers la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017, j'invite tous les Canadiens à imaginer des façons de bâtir une société meilleure, une société plus juste. Je les mets ensuite au défi de prendre les mesures nécessaires pour faire de cette société une réalité.

Je crois que pour réaliser notre vision, nous devons travailler ensemble, apprendre de notre passé pour renforcer l'innovation et encourager la philanthropie et le bénévolat. Nous devons bâtir sur notre fière histoire pour rendre notre avenir meilleur.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir offert le privilège de vous parler.

Travaillons ensemble pour faire de cette grande année dans l'histoire canadienne une année inoubliable.

[Traduction]

Chacun d'entre nous peut répondre à l'appel du devoir à sa manière et ensemble, poursuivre cette expérience audacieuse que nous appelons le Canada.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci de votre exposé.

Nous allons maintenant entendre les représentants du Musée canadien des civilisations, Mark O'Neill, président-directeur général; Jean-Marc Blais, vice-président; et Chantal Schryer, vice-présidente, Affaires publiques et édition. Vous avez la parole.

[Français]

**M. Mark O'Neill (président-directeur général, Société du Musée canadien des civilisations):** Merci, monsieur le président.

Membres du comité, bonjour.

Je suis heureux de vous rencontrer aujourd'hui afin de parler du rôle de la Société du Musée canadien des civilisations dans le cadre des commémorations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

La société est composée de deux musées d'histoire nationale, soit le Musée canadien des civilisations et le Musée canadien de la guerre. Les deux musées préservent et font connaître le patrimoine du Canada. Ils contribuent à promouvoir et à renforcer l'identité canadienne.

[Traduction]

En 2011, les deux musées ont accueilli au total 1,7 million de visiteurs. De plus, des expositions itinérantes ont été présentées dans 14 villes canadiennes, attirant plus de 300 000 visiteurs. Sans compter que les sites Web des deux musées ont capté l'intérêt de 2,4 millions de visiteurs additionnels.

•(1205)

[Français]

Avant de vous faire part de nos idées et de nos projets pour le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, j'aimerais vous parler de la façon dont nos deux musées ont souligné des événements importants dans le passé et comment ils comptent le faire d'ici 2017.

Chaque année, nos musées soulignent des anniversaires importants pour le Canada, et ce, de différentes manières: expositions, programmes publics, spectacles, conférences ou autres. Voici quelques événements d'importance que nous avons soulignés au cours des dernières années.

[Traduction]

En partenariat avec nos collègues du Musée canadien de la nature, nous présentons actuellement une exposition documentant la première expédition scientifique canadienne dans le Grand Nord qui s'est déroulée de 1913 à 1916 — un événement marquant de l'histoire canadienne. Cette exposition, intitulée *Expédition: l'Arctique* évoque les réussites et les revers de cette aventure et montre comment elle a marqué le Grand Nord canadien et ses populations. Une entreprise qui a redessiné la carte de l'Arctique en plus d'accroître nos connaissances sur son environnement et ses cultures.

En 2007, le Musée canadien de la guerre a présenté une exposition intitulée *Afghanistan — Chroniques d'une guerre*. Cette exposition révolutionnaire examine le rôle joué par le Canada dans la guerre en Afghanistan au moment où elle se déroulait, offrant un aperçu de la participation du Canada à la guerre contre le terrorisme et la reconstruction d'un pays dévasté par des années de guerre. Chaque année, en novembre, le Musée de la guerre souligne l'importance du jour du Souvenir. Il est devenu un lieu très fréquenté pour l'occasion.

En 2004, le Musée des civilisations a participé aux événements commémoratifs en présentant une vaste exposition sur la vie en Nouvelle-France pour célébrer le 400<sup>e</sup> anniversaire du premier établissement permanent fondé par des Européens en Amérique du Nord. L'année suivante, l'exposition intitulée *Arpents de rêve* était organisée pour célébrer les 100 ans des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Mon collègue a parlé des Jeux olympiques de Vancouver. En 2010, notre musée a présenté au Richmond City Hall l'exposition *Coup de patins — La passion canadienne pour le patinage* qui a remporté un franc succès. Elle raconte l'histoire de l'une des plus anciennes et des plus populaires activités sportives et récréatives pratiquée au pays: le patinage. En peu de temps, des milliers de visiteurs avaient vu l'exposition.

En octobre dernier, nous avons accueilli le lancement par le gouvernement du Mois de l'histoire des femmes au Musée canadien de la guerre. De même, la semaine dernière, nous avons accueilli le lancement par le gouvernement du Mois de l'histoire des Noirs. Monsieur Benskin, nous nous sommes rencontrés ce soir-là.

[Français]

C'étaient là quelques exemples seulement des commémorations que nous pouvons organiser afin de souligner des dates importantes et, du coup, mieux faire connaître et apprécier notre riche histoire.

[Traduction]

Nous effectuons actuellement la planification de nos expositions qui nous mènera jusqu'en 2017. Ces expositions mettront l'accent de plus en plus sur une réflexion essentielle axée sur l'histoire canadienne dans ses dimensions individuelles, nationales et internationales. Le programme d'expositions sera fondé sur des commémorations d'importance et donnera la priorité aux projets qui offrent un potentiel de diffusion à l'échelle nationale et qui sont élaborés en partenariat avec des musées et des organismes à vocation culturelle dans tout le pays.

Cet été, nous présenterons deux importantes expositions afin de souligner le Jubilé de diamant de la Reine au Musée des civilisations et le 200<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1812 au Musée de la guerre. Dans les années qui suivront, une exposition au Musée de la guerre illustrera les batailles livrées au cours de la Première Guerre mondiale, alors que le Musée des civilisations proposera une exposition sur les faits marquants qui ont mené à la Confédération et à la naissance de notre pays.

Plusieurs expositions prévues seront montées en collaboration avec d'autres organismes fédéraux et elles voyageront au Canada après leur inauguration au Musée des civilisations et au Musée de la guerre. Toutes ces présentations, de même que les nombreuses activités publiques dont elles feront l'objet, constitueront autant d'étapes qui nous conduiront à 2017.

• (1210)

[Français]

En octobre dernier, la société a présenté au Comité permanent des anciens combattants ses projets relativement à la commémoration de la guerre de 1812 et celle de la Première Guerre mondiale.

Aujourd'hui, nous allons surtout parler des commémorations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, un événement qui sera souligné en majeure partie au Musée canadien des civilisations. L'année 2017 sera exceptionnelle au Musée canadien des civilisations, le musée national d'histoire du Canada.

Le musée est également une destination culturelle d'envergure pour tous les Canadiens et Canadiennes, avec son Musée des enfants, son cinéma IMAX, ses nombreuses manifestations culturelles et son emplacement exceptionnel au coeur de la capitale.

En fait, le musée est une vitrine exceptionnelle qui s'avère idéale pour souligner les 150 ans du Canada, et pour l'occasion, nous allons mettre à profit tous ses atouts.

[Traduction]

Pour souligner l'anniversaire du Canada, le Musée des civilisations offrira des expositions et des activités qui susciteront l'intérêt non seulement des résidents de la région de la capitale nationale, mais aussi des Canadiens dans tout le pays. Le cheminement qui mènera à 2017 constitue, pour des musées d'histoire nationale, une occasion unique d'entreprendre un dialogue avec les Canadiens, un dialogue sur les faits historiques qui ont façonné notre identité nationale et influencé l'évolution de notre pays.

Nous voulons discuter avec les Canadiens des faits marquants de notre histoire, des époques, des mutations, des changements et des gens qui ont façonné notre pays et qu'un musée d'histoire nationale tel que le Musée des civilisations se doit de faire connaître. C'est pourquoi nous lancerons une vaste consultation auprès de la population canadienne. D'avril à juin, l'initiative nous mènera dans six grandes villes du pays et suscitera la participation des Canadiens par l'entremise des médias sociaux.

Les Canadiens nous aideront à tracer nos plans et nos projets. Ils nous indiqueront la meilleure façon de susciter leur intérêt au cours des prochaines années dans ce qui, après tout, constitue leurs musées nationaux.

Raconter l'histoire du Canada de manière captivante est ce que nous faisons de mieux. Et nous nous engageons à faire du musée une destination incontournable en 2017.

[Français]

À titre d'institution vouée au savoir, le musée cherche à accroître notre compréhension de l'identité, de l'histoire et de la culture du Canada. Il cherche à diffuser ces connaissances au plus grand nombre de personnes par divers moyens. Il s'agit d'un défi très important pour nous.

De la même manière, notre approche pour 2017 sera multiple et variée. Un groupe de travail interne a été créé, ayant comme objectif de créer un plan pour l'automne prochain. Cependant, nous pouvons déjà vous faire connaître quelques idées que nous examinons actuellement.

[Traduction]

Le musée montera une exposition d'envergure sur l'histoire nationale qui sera axée sur des thèmes qui mettront en évidence 150 ans d'histoire canadienne. L'exposition fournira l'occasion de réfléchir à notre identité canadienne, comment cette identité s'est construite et combien l'expérience canadienne est unique au monde. L'exposition sera conçue de manière à ce qu'elle puisse voyager pour atteindre le plus grand nombre possible de Canadiens et s'accompagnera de programmes publics de grande qualité, comme une série de conférences, des activités virtuelles, la publication de livres et l'enrichissement de notre collection nationale d'artefacts qui nous aident à présenter l'histoire du Canada.

[Français]

J'aimerais également attirer votre attention sur un aspect du travail du musée, soit la collecte et la préservation des témoins matériels et intangibles de notre patrimoine collectif. Nous ne cessons d'enrichir notre collection d'artefacts historiques et contemporains par des dons et des acquisitions, par des travaux sur le terrain et par des transferts d'autres établissements. Au cours des prochaines années, ce musée présentera ses nouvelles acquisitions et l'histoire qu'elles racontent à tous les Canadiens, là où ils vivent.

[Traduction]

À titre d'exemple, nous avons apporté aujourd'hui une montre de poche en or dans un étui de 18 carats qui avait été remise à Sir John A. Macdonald par la Montreal Watch Case Corporation, à Noël, en 1890. La dédicace se réfère au tout premier premier ministre comme étant « le père de la politique nationale » et à la Montreal Watch Case Corporation comme étant « l'une de ses industries ». La politique nationale, entre autres, a permis de mettre sur pied un système de tarifs pour favoriser l'industrie canadienne.



Nous sommes l'une des sources d'information sur l'histoire du Canada parmi les plus fiables et accessibles et nous possédons l'une des plus vastes collections d'artefacts et nous entendons le demeurer. Pour conserver notre position et enrichir notre collection, nous devons obtenir du soutien financier et établir des partenariats. Le musée appartient à tous les Canadiens et devrait donc assurer son accessibilité au plus grand nombre. Dans ce cadre, nous prévoyons établir et renforcer des partenariats indispensables non seulement avec d'autres musées, mais aussi avec des institutions culturelles, des ministères et organismes gouvernementaux, des diffuseurs et d'autres fournisseurs de contenu. L'établissement de ce réseau nous permettra de mettre à contribution les atouts de chaque partenaire pour inciter les Canadiens à en apprendre davantage sur leur pays, à constater la richesse de leur histoire et à échanger leurs points de vue sur l'identité des Canadiens en 2017.

Nous effectuons notre planification en ce moment même. Le Musée des civilisations fixe comme objectif précis de s'assurer que le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada fournira aux Canadiens l'occasion de se pencher sur les 150 ans d'histoire qu'ils ont vécus en tant que Canadiens.

L'histoire du musée est aussi ancienne que celle du Canada et l'expertise de son personnel en matière d'histoire est unique. Notre expérience démontre clairement que les Canadiens s'attendent à ce que nous réussissions à leur présenter leur histoire de manière inimitable et captivante.

Nous avons appris à organiser et à offrir des activités et des expositions qui se complètent, qui permettent aux Canadiens de découvrir leur histoire de manière nouvelle et différente. Nous avons aussi appris que la création de partenariats solides avec les secteurs public et privé est essentielle à l'atteinte de nos objectifs.

• (1215)

[Français]

Monsieur le président, membres du comité, nous sommes très enthousiastes à l'idée de souligner les 150 ans du Canada. Nous avons élaboré une approche variée permettant d'oeuvrer à de multiples projets de façon simultanée. Nous avons comme objectif d'offrir 12 mois d'activités non seulement au musée, mais aussi dans toutes les régions du pays.

[Traduction]

« Cent cinquante ans de citoyenneté canadienne » est un thème qui trouvera écho dans tout le pays et qui sera pour tous les Canadiens, nous l'espérons, une occasion d'apprentissage, de participation et de célébration collective.

Merci.

**Le président:** Merci de votre exposé.

Et pour terminer, nous avons Marie Chapman, chef de la direction du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

**Mme Marie Chapman (chef de la direction, Musée canadien de l'immigration du Quai 21):** Merci beaucoup.

J'aimerais vous dire tout d'abord que c'est pour moi un honneur d'être ici. Si votre musée est ancien, Mark, le nôtre a aujourd'hui un an et trois jours, ce qui nous réjouit. Au moment de sa création, le gouvernement a commencé à parler des travaux prévus pour 2017. Bien que notre musée soit relativement modeste, si l'on tient compte du thème que nous étudions et du fait que la plupart d'entre nous tracent leurs origines auprès des immigrants, plutôt que des peuples fondateurs, nous pensons avoir une large audience dans le pays et sommes enthousiasmés par l'occasion qui nous est offerte.

Lorsque j'ai parlé pour la première fois de 2017 à notre équipe, alors que nous envisagions notre première exposition itinérante dans tout le pays, il semblait tout à fait opportun de lier les deux événements. Nous avons donc amorcé le processus de planification de notre première exposition, que l'on intitulera « Canada: Jour 1 ». L'exposition sera présentée dans tout le pays à compter de 2014. Au cours des deux prochaines années, nous colligerons l'information nécessaire à sa présentation, dont des témoignages oraux, des histoires et des résultats de la recherche, depuis la création de la Confédération jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les premières impressions et premiers souvenirs que les gens ont de ce jour.

Je vais vous dire d'où l'idée nous en est venue, sans que Stuart et moi ne nous consultations auparavant. Alors que nous étions tous ensemble sur la côte Est en train de regarder les cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques, à environ une heure du matin, John Furlong déclarait qu'à son arrivée au Canada, les premiers mots que lui avait adressés l'agent d'immigration avaient été: « Bienvenue au Canada; rendez-nous meilleurs ». Cette déclaration a été accueillie par des explosions de joie dans toutes les banlieues de Halifax, car nous sentions que notre mission était exactement cela. Ensuite, lorsque l'on a cité Joe Schlesinger, citation qui provenait de notre musée du Quai 21 — alors modeste — et dans laquelle il rappelait son premier jour au Canada, nous savions que pour bien des gens, ce jour de l'arrivée au Canada est rappelé et transmis de génération en génération, comme une légende familiale.

Lorsque Joe Schlesinger a pris la parole au Quai 21, il y a de cela de nombreuses années et dans la voix chaude qui est la sienne, il comparait son arrivée au Canada au renversement d'un sablier. Je sais que ma collègue Judith avait vu le sablier dans mon bureau et je parlais beaucoup de cette métaphore. Joe Schlesinger parlait de ces gens qui venaient des quatre coins du monde et qui, à un moment donné, avaient tous en commun l'expérience de l'arrivée au Canada, l'expérience des premiers sons qu'ils y ont entendus, des premières choses qu'ils y ont goûtées et de leurs premières impressions. Comme nos collègues l'ont dit, certaines de ces expériences étaient bonnes, d'autres pas, mais toutes sont restées mémorables et n'ont jamais quitté la famille.

Après votre arrivée, vous êtes dispersés dans tout le pays pour commencer une autre vie quelque part. Mais ce premier moment lie entre eux tant de gens. Qu'ils soient arrivés la semaine dernière par avion ou en passant la frontière — ou comme le racontait Joe Schlesinger; avec son amie, il avait traversé une rivière en République tchèque pour échapper aux soldats et à son arrivée avait raconté son histoire à l'agent d'immigration qui ne semblait pas l'apprécier —, les gens gardent ces souvenirs.

Pour notre première exposition itinérante, nous voulons traverser le pays et recueillir ces souvenirs avec lesquels nous alimenterons et enrichirons l'exposition en 2014, en 2015 et en 2016. Comme il s'agit de présenter des histoires, des histoires rapportées par les gens, on peut le faire de bien des façons.

Grâce à vous, Mark et Jean-Marc, nous avons appris l'existence de ces nombreuses plates-formes et de leur utilisation, qu'il s'agisse des technologies mobiles, de notre site Web, etc., de sorte que lorsque l'exposition retournera au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 en 2017, elle sera totalement différente de ce qu'elle était au départ et aura changé au gré des conversations que nous aurons eues pendant tout ce temps.

Lorsque nous étions une petite institution à but non lucratif, nous avions rencontré des gens qui nous avaient raconté certaines de ces histoires et offert des objets. Ce qu'ils nous avaient donné avait dépassé toutes nos espérances. En trois heures passées un après-midi à la station Liuna de Hamilton, plus de 400 personnes nous avaient présenté objets, photos, cartes d'embarquement et de repas, titres de voyage et nous avaient raconté leur voyage à travers les Prairies en quête d'un logement. Nous avions trouvé un filon. Ainsi, lorsque l'occasion s'est présentée et que nous commencions à planifier notre première exposition itinérante qui coïncidait avec la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire, nous avons pensé qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de témoigner de ces années, de parler de ces racines et de ce qui nous rassemble, et de rapporter les sentiments que nous avons tous éprouvés: la peur, l'espoir et nos réactions face à l'inconnu, de même que les petits gestes de bonté et, quelquefois, de cruauté.

● (1220)

Mais comme l'a dit Stuart — et nous lui avons peut-être emprunté quelques mots de ses rapports annuels —, nous ferons preuve de courage en relatant aussi les histoires difficiles, mais ces histoires nous lient et continuent de nous faire grandir. Mais le point réellement important, je crois, à propos de nous tous en tant que collègues est que nous voulons contribuer à forger cet avenir et à rendre les gens très fiers d'être ici.

Je peux vous dire que notre logo a été conçu par une jeune femme de Téhéran qui s'appelle Azam Chadeganipour et travaille aujourd'hui avec nous. Quand je lui ai parlé de notre 150<sup>e</sup> anniversaire, elle a déclaré: « Vous savez, je viens de Téhéran, où notre histoire remonte à des milliers d'années et je trouve tellement passionnant de célébrer une histoire aussi jeune que celle du Canada ». Je peux donc vous dire que pour les néo-Canadiens, la perspective est différente, mais aussi réellement passionnante. D'après les clichés des gens que nous avons présentés dans notre musée — des gens de huit pays différents —, je sais qu'il y a désormais un sentiment d'enthousiasme.

Je terminerais en me faisant un peu l'écho de Stuart, sauf que je suis née en fait en 1967 et que je ne me rappelle pas la chanson...

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Marie Chapman:** Je sais; je n'ai pas pu résister, mais il sait encaisser.

Je suis revenue à Ottawa en 1992 pour le 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Mes parents y vivaient alors et je travaillais à l'Université Mount Allison. La reine était sur la Colline, j'étais avec mon frère et la foule nous poussait littéralement vers le Parlement. Je me suis sentie très importante. J'ai senti que je faisais partie de quelque chose de plus grand que moi. Je n'ai pas été aux Jeux olympiques et pourtant, j'ai ressenti cela à nouveau. J'espère que pour un jeune de 25 ans, ou de 15 ans, ou pour l'un d'entre nous plus âgé, on puisse encore avoir le sentiment de faire partie de quelque chose de plus grand que soi.

Notre brochure parle entre autres de legs. L'une des chances fantastiques que nous avons de travailler dans un endroit comme le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est que beaucoup de gens sont relativement nouveaux dans ce pays. Je vais vous raconter une petite anecdote.

Je prie encore Judy de m'excuser, car elle l'a déjà entendue.

Un jeune couple d'Israël, Danny et Maria Dechtiar, sont venus travailler au Quai 21. C'était leur premier hiver au Canada et lorsque vous venez d'Israël, cela peut vous donner un choc. À leur arrivée, ils étaient emmitoufflés jusqu'aux yeux... Imaginez, à Halifax. Ils

avaient pris le bus et dans l'ascenseur je leur ai dit qu'ils devaient avoir trouvé l'expérience terrible. Je leur ai demandé s'ils avaient dû attendre longtemps à l'arrêt. Ils m'ont répondu que tout était parfait: « Nous adorons prendre le bus ici, car c'est une chose merveilleuse. »

Or, le transport en commun à Halifax, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. Maria m'a dit: « L'une des raisons pour lesquelles nous sommes venus ici est que chez nous, lorsque l'on monte dans un bus, on regarde autour de soi et si on ne se sent pas à l'aise, on descend à l'arrêt suivant. » Sa meilleure amie ne l'a pas fait et s'y trouvait lorsqu'une bombe a explosé. Danny et Maria ont alors décidé qu'ils ne voulaient pas cela pour leurs enfants. Ils voulaient aller dans un endroit où ils pourraient se sentir à l'aise. Le premier jour où ils sont arrivés, ils ont sauté dans un bus tout simplement parce qu'ils pouvaient le faire sans crainte. Cela fait partie de leur histoire.

Je pense que ce que nous pouvons offrir à nos enfants est de pouvoir aller au-delà de nos frontières pour réfléchir à leur situation. Quand on voyage — et vous l'avez fait —, on se rend compte que les choses que nous tenons pour acquises ne le sont pas: comme les droits humains. Les droits humains fondamentaux dont nous jouissons ici ne sont pas ceux du monde entier. Un jeune qui va à l'étranger et revient... revient changé. Il prend conscience des grandes choses de ce pays, mais il réalise aussi que l'on peut en apprendre d'autres pays. Quelquefois, il peut se sentir un tout petit peu plus grand en tant que Canadien.

À maintes reprises, nous l'entendons de ceux qui viennent à nos déjeuners de conférenciers éminents, je veux parler de M. Schlesinger, de Mme Clarkson et de Rick Hillier. Lorsqu'ils sont à l'étranger, des gens les abordent en brandissant des feuilles d'érable et en criant « Canada ».

On se rend mieux compte de ce que l'on a lorsque l'on est ailleurs. On tient quelquefois pour acquis ce que nous avons. Je pense donc que l'une des choses que l'on pourrait offrir à nos jeunes est de les envoyer quelque temps à l'étranger. Cela peut sembler bizarre a priori. C'est pourtant ce que me laissaient entendre les représentants de l'association des présidents d'université que j'ai rencontrés la semaine dernière. Ils trouvaient que l'on n'envoyait pas assez d'étudiants universitaires à l'étranger pour s'en rendre compte. Je pense que c'est une partie importante de ce qu'est être un Canadien.

● (1225)

Notre territoire est vaste; et comme le sait Meg, qui vient du Nord, il est immense. Partir et le voir en prenant du recul peut vous faire envisager l'avenir avec optimisme et vouloir y participer.

Parlant de participation, je tiens à vous remercier de votre invitation que je considère comme un honneur pour moi. Je serais très heureuse de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci de votre exposé.

Et merci à tous les autres qui ont fait un exposé.

Nous passons maintenant à la période de questions et réponses. Le premier intervenant est M. Calandra, qui a sept minutes.

**M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC):** Merci, monsieur le président.

Et merci à tous de votre présence. Nous sommes désolés d'avoir été un peu en retard.

Je vais commencer par vous, monsieur O'Neil, mais si les autres veulent aussi répondre, ce sera parfait.

Dans le contexte du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada ou même pour l'avenir, je me demande si on a pensé à associer les petits musées locaux à l'événement. Dans ma circonscription, il y a le musée Stouffville, le musée Markham et le musée King. Ils ont des collections tout à fait uniques, surtout les musées Stouffville et Markham. Mais ils ont des difficultés à les présenter et à y attirer du monde. Je me demande si l'on a pensé à une sorte d'association.

Je vais vous poser mes deux autres questions et vous laisser y répondre, car nous n'avons que sept minutes.

Je voudrais aussi vous interroger sur les partenariats public-privé dans le contexte du 150<sup>e</sup> anniversaire. Les Jeux olympiques ont été une occasion idéale de conclure des partenariats avec le secteur privé. Que peut faire le gouvernement dans le contexte du 150<sup>e</sup> pour vous aider à trouver des partenariats avec le secteur privé? Qu'est-ce qui fonctionne bien pour vous? Auriez-vous en outre des suggestions pour que nous vous aidions à trouver plus facilement des crédits privés?

Dernière question, si on a le temps d'y répondre, travaillez-vous tous ensemble — je veux parler des musées nationaux — pour donner une certaine orientation à vos expositions? Vous avez certes des plans particuliers, mais avez-vous pensé à travailler ensemble?

Je vous laisse commencer, monsieur O'Neil.

**M. Mark O'Neil:** Je serai bref, monsieur le président, car on a posé un certain nombre de questions importantes. Je pourrais commencer par les dernières et je demanderai à mon collègue Jean-Marc — si vous n'y voyez pas d'inconvénient — de répondre à l'une d'entre elles.

Pour être très bref, nous avons élaboré au musée un plan triennal de levée de fonds. Un service s'occupe du développement à l'interne. Par rapport au musée et au 150<sup>e</sup> anniversaire, nous élaborons actuellement des annonces de positionnement qui nous permettront de faire des levées de fonds sous forme de dons importants, de commandites, de dons par anticipation et d'autres grandes activités de ce genre. De son côté, le conseil d'administration est engagé à fond dans le développement auquel il s'intéresse très directement.

Le plan de communication globale que le gouvernement va élaborer en vue du 150<sup>e</sup> anniversaire va certainement susciter beaucoup d'enthousiasme et nous sera utile, mais en attendant, nous nous y préparons. Nous avons déjà fait des levées de fonds, surtout avec le Musée canadien de la guerre, sur les thèmes des anciens combattants et de la préservation de notre histoire militaire.

Excusez-moi, quelle était votre deuxième question?

[*Note de la rédaction: difficultés techniques*]

• (1225)

(Pause)

• (1230)

**Le président:** D'accord, allez-y.

**M. Jean-Marc Blais (vice-président, Expositions et programmes, Société du Musée canadien des civilisations):** Je faisais remarquer que nous venons de signer une entente avec le Musée de Haida Gwaii et le Musée McCord à Montréal afin de regrouper notre expertise des collections en vue d'une exposition sur la culture haïda à l'étranger. C'est un autre moyen pour nous de collaborer avec des institutions plus modestes.

Pour 2017, nous allons prendre le même type d'approche. Nous sommes convaincus que le fait d'être un musée national ne signifie

pas que nous sommes « le plus grand » à Ottawa et que nous n'avons pas à travailler avec les plus petits. Au contraire, le fait de travailler avec eux nous tient beaucoup à coeur. Cette collaboration prend diverses formes: nous échangeons notre expertise, mais nous essayons aussi de compléter nos collections afin de mener à bien certains projets.

**Le président:** Allez-y, monsieur Murray.

**M. Stuart Murray:** Je vous remercie beaucoup de la question.

Je passerai probablement un peu plus de temps sur la seconde. Puisque nous n'avons pas encore ouvert, les rapports... Je veux simplement le redire en repensant à mon expérience du hockey junior mondial, dont le succès est dû aux petites collectivités. Leur passion était tout simplement incroyable et leur succès immense. Pour en revenir à votre remarque, c'est quelque chose que nous devons envisager, apprendre et explorer.

Franchement, nous avons connu quelques grands succès dans les partenariats que nous avons eus avec le Canada, le Manitoba et la ville de Winnipeg. Le secteur privé a jusqu'à maintenant recueilli 130 millions de dollars pour financer nos projets, et continue de faire des collectes pour répondre à nos besoins.

xxxJe recommanderais donc que le secteur privé et les bénévoles soient le fer de lance du projet. Lorsque l'initiative vient de la collectivité, vous mobilisez les gens de la base. C'est un fait avéré.

Je pense donc que c'est réellement un grand modèle et nous serions certainement heureux de partager tout ce que nous en avons appris. Nous ne sommes pas parfaits, mais ce modèle nous a fait vivre des expériences très fructueuses.

**Mme Meg Beckel:** Merci de la question.

Comme mes collègues vous l'ont dit, nous sommes actuellement membres de l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada. C'est une organisation... [*Note de la rédaction: difficultés techniques*]... collections d'histoire naturelle, et c'est le vecteur que nous utilisons dans nos rapports avec les petits musées.

Nous ne couvrons pas tous les sujets, seulement ceux qui touchent les collections d'histoire naturelle. Nous pensons que c'est un excellent moyen de mettre les ressources en commun, d'échanger les pratiques exemplaires et aussi de créer un réseau permettant de partager les petites expositions itinérantes que les collectivités ne peuvent pas se permettre d'accueillir. Ce que nous considérons comme une exposition modeste peut en être une grande pour les petites collectivités. C'est donc une chose à laquelle nous penserons, ainsi qu'aux moyens de monter ces petites expositions itinérantes sur l'Arctique, afin de les rendre abordables pour toutes les petites institutions du pays.

S'agissant des partenariats public-privé, nous espérons susciter des appuis auprès de particuliers philanthropes. Nous trouvons que le soutien apporté par l'entreprise dépend de l'intérêt que provoque le sujet, mais la philanthropie provenant du public est critique pour notre avenir. Tout ce que le gouvernement peut faire pour encourager la philanthropie de la part des particuliers, que ce soit par des mesures telles qu'un crédit d'impôt bonifié — dont on débat en ce moment même — ou tout ce qui pourrait encourager le public à donner davantage serait...

Nous pourrions évidemment mettre cela à profit tout au long de l'organisation du programme de 2017, parce que c'est l'occasion, surtout pour les particuliers, de prendre part à la vie de leurs musées et de prendre connaissance de ce qu'ils ont à leur apporter dans tout le Canada.

Comme l'a mentionné mon collègue Marc O'Neil, nous travaillons de concert et nous nous entraïdons pour élaborer nos plans de 2017. Même si les thèmes que nous élaborons sont différents, nous pouvons tous nous entraider. Par exemple, le Musée de la nature peut consulter Parcs Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, l'Office national du film du Canada, le Musée des civilisations — bref, tous ceux qui peuvent lui venir en aide.

Merci encore de la question.

• (1235)

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Calandra, mais votre temps est écoulé.

Je suis sûr que nous aurons une autre question pour vous, madame Chapman.

Monsieur Cash.

**M. Andrew Cash (Davenport, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous signale que je vais partager mon temps avec Mme Boutin-Sweet.

Je vous remercie beaucoup d'être venus témoigner. Vous avez fait un exposé phénoménal. C'est si inspirant d'entendre des gens aussi passionnés par leur travail. C'est l'un des privilèges que nous avons ici, au Comité du patrimoine — entendre le témoignage de Canadiens qui se consacrent entièrement à une mission, mission dont le *Globe and Mail* ne fait pas toujours ses manchettes, mais qui est d'une importance vitale pour le tissu de notre pays: relater notre histoire. De tout coeur, merci.

J'aimerais, comme l'a fait le président, vous présenter nos excuses pour le retard que nous avons eu et vous demander une minute de plus de votre indulgence.

J'aimerais, monsieur le président, présenter un avis de motion afin que le comité étudie les services vidéo et audio commerciaux en ligne dits « alternatifs ». Comme beaucoup d'entre nous le savent, c'est un point que le président sortant du CRTC a soulevé et qu'il estime urgent de traiter.

Nous pensons qu'il faut traiter ce point dès maintenant ou à...

**M. Paul Calandra:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** M. Calandra invoque le Règlement.

**M. Paul Calandra:** Je pense qu'à la fin de la réunion, il y a 10 minutes de prévues pour les travaux du comité. On pourrait donc poursuivre les questions et il pourra à ce moment-là déposer son avis de motion.

**M. Andrew Cash:** Si vous permettez, monsieur le président, nous voudrions tout simplement nous assurer que cela figure au compte rendu. C'est pour cela que nous présentons maintenant l'avis de motion. Nous ne savons pas si les travaux du comité figurent ou non dans le compte rendu.

**M. Paul Calandra:** Je propose donc que nous procédions tout de suite à un vote sur cette motion.

**M. Andrew Cash:** Sur l'avis de motion?

**M. Paul Calandra:** Absolument.

**M. Andrew Cash:** À ce que je sache, un avis de motion...

**Le président:** Monsieur Cash, vous avez votre avis de motion. Il ne vous reste donc que cinq minutes.

**M. Andrew Cash:** Merci.

J'aimerais laisser mes cinq minutes à Mme Boutin-Sweet.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD):** Je vais revenir sur la question des musées.

Je viens du milieu muséal et je connais donc très bien l'importance des musées. Le 150<sup>e</sup> anniversaire est un événement important et les musées sont très importants à cet égard. Il est important de parler aux gens à propos du 150<sup>e</sup> anniversaire du pays.

Pour pouvoir y participer, il faudrait que les musées continuent d'exister et ne ferment pas. Même si on parle du 150<sup>e</sup> anniversaire, j'aimerais élargir la question un peu plus pour aborder la situation financière des musées. Je pense que vous êtes assez bien placés pour en parler.

M. Calandra avait déjà commencé à en parler, et vous aviez souligné comment les musées sont financés. Cependant, j'aimerais savoir s'il y en a parmi vous qui ont des fonds de dotation ainsi que d'autres façons de récolter de l'argent pour compenser. Comme ce sont des musées nationaux, une bonne partie des fonds proviennent de Patrimoine canadien, mais vous devez quand même aller chercher quelques millions de dollars ailleurs...

• (1240)

[Traduction]

**M. Paul Calandra:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Désolé, madame Boutin-Sweet, M. Calandra a invoqué le Règlement.

**M. Paul Calandra:** Comme la motion fait l'objet d'un préavis de 48 heures, le comité doit décider à l'unanimité d'autoriser que la motion soit présentée et débattue immédiatement.

**Le président:** Y a-t-il unanimité sur la motion que M. Calandra a présentée?

**M. Paul Calandra:** Pourrions-nous tout simplement voter à ce sujet, s'il vous plaît? Pour être clair, je demande qu'il y ait un consentement unanime afin que la motion du NPD puisse être débattue et étudiée maintenant. J'aimerais un vote par appel nominal.

**M. Andrew Cash:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** Monsieur Cash.

**M. Andrew Cash:** Simple précision, il s'agissait d'un avis de motion. Nous comprenons qu'il y a un préavis de 48 heures. Voulez-vous donc débattre de la motion ou de l'avis de motion? Lequel des deux?

**M. Paul Calandra:** Je propose que le comité décide à l'unanimité de se dispenser du préavis de 48 heures et de s'occuper immédiatement de votre motion. J'ai besoin d'un consentement unanime pour procéder.

**Le président:** Y a-t-il consentement unanime en faveur de M. Calandra?

**M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD):** J'ai une question à poser, monsieur le président.

De la façon dont je vois les choses, il vaudrait mieux éviter cela à nos témoins. Je crois que leur temps est précieux. Ils sont là pour discuter d'autre chose. J'aimerais donc qu'on se contente de déposer l'avis de motion et que l'on poursuive les témoignages.

**Le président:** M. Simms, puis M. Calandra.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.):** Je suis content que l'on ait soulevé la question, parce que j'ai déjà essayé de le faire. Nous devrions mettre cela aux voix à la fin, pendant les travaux du comité — voilà ce que nous voulons.

J'aurais aimé faire cela maintenant, mais on peut le faire après le départ des invités.

**Le président:** Ce serait dans 10 minutes. Les affaires du comité sont prévues à...

**M. Scott Simms:** Pourquoi ne pas en débattre et voter à ce moment-là? C'est ce que je propose.

**M. Paul Calandra:** Je suis saisi d'une motion selon laquelle...

**Le président:** M. Calandra a demandé un consentement unanime en vue de l'examen immédiat de la motion. Y a-t-il consentement unanime?

Monsieur Cash.

**M. Andrew Cash:** Je demande si le débat sera public ou à huis clos. Quelle est l'intention du gouvernement à ce sujet?

**Le président:** C'est au comité d'en décider.

**M. Paul Calandra:** On peut le faire en public, monsieur le président. Je n'y vois aucun inconvénient.

**Le président:** Les travaux du comité se traitent à huis clos.

**M. Paul Calandra:** Ce que je dis, monsieur le président — si je puis me permettre de préciser —, c'est que je ne vois pas d'inconvénient à ce que cela soit public.

Je sais que M. Nantel a fait valoir que nous devrions respecter le temps de parole des invités et je suis tout à fait d'accord avec lui. C'est pourquoi je trouve regrettable qu'on lance une motion au moment où le député s'apprêtait à poser des questions. Puisque l'opposition officielle a fait cela et a déjà fait preuve d'un manque de respect envers les témoins, on devrait s'occuper de la motion. Nous leur donnons la possibilité de traiter leur motion pendant un débat public. Nous sommes donc préparés.

**M. Andrew Cash:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** La parole est à M. Simms.

**M. Scott Simms:** Puis-je tout simplement proposer qu'à la fin de la réunion, nous votions sur la motion visant à étudier les services dits « alternatifs »...

**Le président:** Pour l'instant, M. Calandra a demandé un consentement unanime. Nous devons donc tout d'abord voir s'il y a consentement unanime sur ce qu'a demandé M. Calandra.

Y a-t-il consentement unanime pour traiter de...

**M. Andrew Cash:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur Cash.

**M. Andrew Cash:** Monsieur le président, nous ne voulions pas manquer de respect aux témoins. Il s'agissait en fait d'une motion dont on aurait pu débattre rapidement. Mais il est important qu'elle figure dans le compte rendu. Mon collègue...

• (1245)

**Le président:** C'est parfait. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Y a-t-il consentement unanime pour traiter de la motion maintenant?

**M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD):** Oui.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** D'accord, il y a unanimité.

**M. Paul Calandra:** Monsieur le président, j'aimerais proposer aux témoins de se retirer en leur présentant nos excuses.

**Le président:** Mesdames et messieurs, veuillez accepter nos excuses. Vous avez fait de merveilleux exposés et nous vous en savons gré. Nous serions heureux que vous nous communiquiez toute autre information que vous jugerez utile. Nous savons que chacune de vos organisations et vous-même jouerez un rôle très important dans les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

Nous sommes désolés du retard que nous avons pris au début et de cette fin précipitée, mais nous allons devoir passer à d'autres points. Merci encore.

La séance est suspendue.

• (1245)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1245)

**Le président:** La séance reprend.

Permettez-moi de préciser que nous ne sommes pas à huis clos, même si nous le sommes d'habitude lorsque l'on traite des affaires du comité.

Y'a-t-il des points à discuter dans le cadre des affaires du comité? Nous voulons débattre de la motion de M. Cash. L'avez-vous tous entre les mains? Je n'ai donc pas à la lire, d'accord?

Nous commençons la discussion par M. Cash.

• (1250)

**M. Andrew Cash:** Comme je l'ai dit plus tôt, Monsieur le président, le commissaire sortant du CRTC, M. Konrad von Finckenstein, a signalé ce point inquiétant, qui doit être traité de façon urgente. La réglementation comporte des lacunes sur lesquelles le secteur de la radiodiffusion aimerait avoir des précisions, notamment en ce qui concerne les services tels que Netflix.

Comme l'indique la motion, il nous faut étudier la question pour comprendre de quelle façon le contexte réglementaire peut être adapté aux nouvelles réalités d'un marché numérique. C'est là la fonction du comité et c'est pourquoi il est si important pour nous d'accorder à cette question, dans notre emploi du temps, la priorité qu'elle mérite.

**Le président:** M. Simms, puis M. Calandra.

**M. Scott Simms:** Nous allons nous occuper des services dits « alternatifs » et en étudier le phénomène. L'un des points que j'aimerais explorer est ses effets sur le système réglementaire. D'après ce que je comprends, c'est là l'objet de notre étude, n'est-ce pas?

**Une voix:** Oui.

**M. Scott Simms:** Je n'ai que deux questions.

Je pense que nous devrions faire témoigner les gens compétents et débattre de savoir qui ils sont. En fait, je proposerais de commencer par quelqu'un qui parlerait de l'industrie dite « alternative » et des effets qu'elle pourrait avoir. Ensuite, nous pourrions être assez souples pour les témoins suivants. Ce serait évidemment les représentants des entreprises de distribution de radiodiffusion — Shaw, Rogers, et ainsi de suite. De la même façon, nous voudrions entendre un représentant de Netflix. Il pourrait ensuite y en avoir d'autres. Je proposerais donc que nous consacrons la première rencontre à un entretien avec quelqu'un qui connaît bien la question et qui dresserait la liste des gens que nous pourrions entendre aux réunions suivantes.

**Le président:** Merci.

M. Calandra, puis M. Benskin.

**M. Paul Calandra:** Monsieur le président, pourriez-vous me préciser les thèmes que nous prévoyons traiter aux affaires du comité?

**Le président:** Après aujourd'hui, il nous restera trois jours dans le cadre de l'étude de quatre jours que nous menons sur le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, étude qui sera axée, conformément à la motion de Mme Boutin-Sweet, sur les musées.

Après le congé, nous aurons l'examen du secteur canadien des logiciels de divertissement...

**M. Paul Calandra:** Excusez-moi. Qui a présenté cette motion? Était-ce une motion du NPD?

**Le président:** Oui.

Nous avons l'examen du secteur canadien des logiciels de divertissement...

**M. Paul Calandra:** Conformément à une motion présentée par M. Cash.

**Le président:** C'est exact.

**M. Paul Calandra:** Et je suppose que l'étude sur les musées découlait d'une motion présentée par Mme Boutin-Sweet.

**Le président:** C'est exact.

Nous avons prévu huit jours pour l'examen du secteur canadien des logiciels de divertissement, ce qui nous amène au congé du mois de mars, après quoi nous travaillerons à l'examen des procédures de protocole national.

Cela constitue le programme, qui a été distribué, prévu jusqu'à la fin du mois de mars.

**M. Paul Calandra:** J'avais discuté de cette motion avec M. Simms et M. Benskin avant que le projet de loi concernant le drapeau n'arrive au comité. Je sais que cette motion — ou une motion très semblable, si je ne m'abuse — a été déposée par M. Simms, pour que nous examinions...

**M. Scott Simms:** Oui.

**M. Paul Calandra:** J'avais l'impression que nous nous étions entendus pour retarder cette étude jusqu'à ce qu'un nouveau président du CRTC entre en fonction. Je pensais que c'était ce que les deux porte-paroles de l'opposition et moi avions convenu. Même si nous ne nous opposons pas à cette étude, je crois qu'il serait préférable pour le comité d'attendre que le président du CRTC soit en fonction, afin qu'il ou qu'elle puisse venir témoigner. Pour cette raison, je crois que cette motion est un peu prématurée à ce moment-ci.

Nous sommes prêts à voter et nous allons voter contre cette motion.

•(1255)

**Le président:** Allez-y, monsieur Benskin.

**M. Tyrone Benskin:** Tout cela est bien parfait, mais ce qui est malheureux, c'est que le nouveau président du CRTC n'aura pas accès aux informations et à l'historique des discussions antérieures sur les services par contournement. Même le président par intérim est un peu plus au courant de tout cela. Je ne vois pas vraiment quel serait l'avantage d'attendre l'arrivée d'un nouveau président, puisque le nouveau président devra alors rattraper son retard, probablement auprès des personnes à qui nous pouvons demander dès maintenant de témoigner.

J'aimerais indiquer que je suis moi aussi en faveur d'une discussion, qui porterait également sur les questions relatives à la contribution en matière de contenu canadien des services par contournement au FMC, qui n'est pas obligatoire actuellement. On n'a l'obligation de se soumettre à aucun règlement existant relativement au contenu canadien. C'est donc un élément que j'ajouterais à la discussion.

**Le président:** Monsieur Nantel.

**M. Pierre Nantel:** J'aimerais ajouter qu'on ne fait pas payer de taxes aux clients, ce qui est étonnant.

Je voudrais également faire un commentaire au sujet de la façon dont nous voyons le calendrier en général. Idéalement — et je l'admets bien franchement — s'il était possible...

[Français]

qu'on reste souple pour pouvoir traiter de sujets urgents, ce serait bien. Par exemple, si tout le monde convient que le sujet des *over-the-top services* est un peu urgent, pourquoi ne peut-on pas l'insérer au calendrier?

C'est un peu ce qui me préoccupe relativement au 150<sup>e</sup> anniversaire. J'aimerais qu'on régularise ces rencontres pour les quatre prochaines années, tout en les espaçant beaucoup.

Par exemple, dans le cas présent, ne pas traiter des *over-the-top services* avant toutes ces semaines m'apparaît être un peu déconnecté de l'urgence de ces enjeux.

[Traduction]

**Le président:** Cela dit, monsieur Nantel, il ne nous reste que quelques minutes pour discuter d'une autre question. Je remarque que nous consacrerons très bientôt huit jours à l'étude du secteur canadien des logiciels de divertissement, qui n'est pas liée à notre étude sur les célébrations entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

Y a-t-il d'autres observations sur cette motion?

Monsieur Cash.

**M. Andrew Cash:** Je tiens seulement à souligner le fait qu'il y a un commissaire par intérim au CRTC. Le commissaire sortant peut aussi venir témoigner. Ils ont beaucoup de compétences. Il y a un ensemble de connaissances et de sagesse auxquelles nous pouvons avoir accès et qui peuvent nous aider et faciliter le travail du nouveau commissaire.

**Le président:** Y a-t-il d'autres observations sur la motion?

(La motion est rejetée. [Voir le *Procès-verbal*])

**Le président:** Y a-t-il d'autres observations sur les travaux du comité?

**M. Paul Calandra:** Je propose que nous poursuivions à huis clos.

(La motion est adoptée.)

**Le président:** D'accord, nous allons siéger à huis clos.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*

---







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>